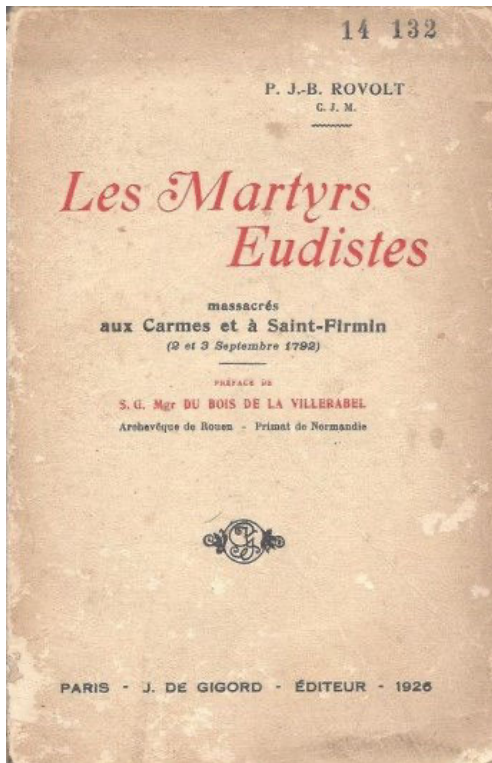


UN EXEMPLE DE FERMETÉ DANS LA FOI

PAS DE RESPECT POUR LES CONVICTIIONS ERRONEES !



1792 : nous sommes en pleine révolution... Comme tous les catholiques, les Eudistes souffrent...

Le Père Le Franc avait dit à ses ordinands, avant de les quitter, qu'un bon prêtre devait mourir plutôt que de témoigner la moindre faiblesse, et il n'avait pas craint, dans ces temps si troublés, de publier plusieurs ouvrages : *Le voile levé* et *Conjuration contre la religion catholique et les souverains*.

Le Père Pierre Claude Pottier (1743 – 1792), au contraire, donna un grand scandale en ne se montrant pas ferme comme tous ses confrères.

Le 16 janvier 1791, il monta en chaire dans l'église métropolitaine de Rouen et là, en présence du conseil général de la commune et du peuple assemblé, il fit un discours en faveur de la Constitution civile, à laquelle il prêta un serment solennel. La nouvelle s'en répandit aussitôt dans le diocèse et consterna les prêtres qui voulaient rester fidèles à la foi catholique. Tous les eudistes en furent atterrés. Mais Dieu ne permit pas que cette illusion fût de longue durée. Le lendemain, quand la cloche du séminaire donna le signal du premier exercice de la journée, le P. Pottier descendit à la chapelle pour l'oraison ; il s'y trouva seul. Surpris, il s'en va frapper aux portes et pénétrant même près du lit d'un séminariste, il lui demande pourquoi il ne se lève pas pour se rendre à la prière. « *Monsieur, lui dit cet ordinand, nous ne vous reconnaissons plus pour notre Supérieur, puisque vous avez abandonné le sein de l'Église catholique ; nous ne devons plus prier avec vous.* »

La même réponse lui ayant été faite par plusieurs autres séminaristes, il sentit combien était sévère et méritée cette leçon donnée par des jeunes gens jusque-là si dociles et si pleins de respect pour sa personne.

Il partit pour se rendre au Havre, dans sa famille, et l'on rapporte que sa mère en le voyant lui dit : « *Retirez-vous, Monsieur, je ne reçois pas un apostat ! – Eh bien !* aurait-il répondu, *mère, je ne le suis plus.* » Il revint aussitôt à Rouen et

s'y logea dans une maison particulière pour y rédiger sa rétractation, qu'il fit imprimer, qu'il rendit aussi publique que possible, et fit remettre par huissier aux officiers municipaux. C'était déjà fait quand le P. Hébert arriva pour ramener au bercail la brebis égarée.

Ce bon supérieur eut la joie de voir le repentir et les larmes du P. Pottier qu'il emmena à Paris où ce pauvre Père s'efforça, par des écrits et des prédications, de prévenir les fidèles contre le schisme. Arrêté le 26 août 1792 et enfermé à Saint-Firmin, il y fut frappé de coups de sabre le 2 septembre et jeté par une fenêtre dans la rue où des bandits achevaient les victimes.

Le procès de la béatification du Père Pottier ainsi que de tous les autres prêtres massacrés le 2 et le 3 septembre à Paris, a été entrepris à la grande satisfaction de tous les catholiques.

La Congrégation de Jésus et Marie, qui, au moment de la Révolution, possédait dix-sept établissements, disparut comme tant d'autres et vit ses membres dispersés, cherchant un refuge à l'étranger, ou se cachant chez des amis dévoués plutôt que de trahir leur devoir.

L'esprit du saint Fondateur demeura parmi ses enfants et les garda fidèles dans les plus mauvais jours. C'est le témoignage qu'exprimait éloquemment, en 1874, Mgr Besson, mort évêque de Nîmes : « *Vienne l'heure, disait-il, où il faut choisir entre la loi de Dieu et la loi des hommes ; le schisme constitutionnel, qui a séduit tant d'âmes, ne fera, dans une congrégation si nombreuse, qu'une seule victime. Je l'appelle une victime plutôt qu'un coupable, car deux jours après avoir prêté le fatal serment, le Père Pottier le rétracte et le déplore. Heureuse rétractation qui lui valut la palme du martyr !* »

Nous aussi, sachons rester fermes face au problème actuel du libéralisme !

Extrait de : « Le vénérable Pères Eudes », par le R.P. Pians, Eudiste